

N/REF : 30/07/2025 10H01 C:000003 I:02679
V/REF : AC/C25098
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 à 10H01

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPE
IMMEUBLE : CLOS PERRIGAULT -CPE
13/15, RUE DU CLOS PERRIGAULT
(CLOS PERRI)
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 09 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : RUE 13B PERRIGAULT - M. MME PORCHER 06 08 89 64 78 / 02 99 54 14 66
LOGEMENT N° 018445, PORTE N°8445, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : REMPLACEMENT DU THERMOSTAT ÉLECTRIQUE PROGRAMMABLE

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 08/08

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DES INSTALLATIONS

CONSTAT : THERMOSTAT D'AMBIANCE HS

PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 14/08

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

MISE HORS TENSION ELECTRIQUE

DEPOSE ANCIEN THERMOSTAT D'AMBIANCE

FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU THERMOSTAT D'AMBIANCE

REMISE SOUS TENSION ELECTRIQUE

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 19/08/25 à 22H37 Mme A. CASAERT

MG LCOMPTER Email envoyé le 08/08/25 à 11H46 Mme A. CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL167-FP.Thermostat ballon	1	90,00	90,00
	TOTAL H.T.			90,00
	T.V.A. a 10,00%			9,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			99,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.